



ASSOCIATION FRANCAISE POUR L'ETUDE DU SOL

BULLETIN D'ADHESION 2023

Montants des cotisations :

Personne physique :

Tarif standard France, zone Euro, UK, Suisse, USA et tous les pays dits développés par l'ONU : 52 €

Personne employée dans une structure cotisant à l'AFES : 47€

Personne étudiante / au chômage : 18€

Personne autres pays : 18€

Supplément abonnement à EJSS numérique (uniquement pour les personnes physiques) : 20€

Personne morale :

Très petites institutions ou entreprises (jusqu'à 5 salariés) : 120 €

Petites institutions ou entreprises (entre 6 et 20 salariés) : 180 €

Moyennes institutions ou entreprises (plus de 20 salariés) : 375 €

Organismes nationaux : 800 €

NB: l'adhésion est valable pour une année civile et non pour 12 mois « glissants ». En outre l'adhésion 2023 est valable dès le 1^{er} décembre 2022.

Pour le paiement de l'adhésion :

Par virement :

IBAN : FR88 2004 1000 0101 9546 5T02 051

BIC : PSSTFRPPPAR

Par chèque :

Adresser un chèque à l'Association Française pour l'Etude du Sol,

2163 avenue de la pomme de pin

CS 40001 ARDON, F-45075 ORLEANS CEDEX 2, FRANCE



En ligne :

RDV sur **Hello Asso**, via notre site (www.afes.fr, bouton « Adhérer » sur la page d'accueil) ou avec le Flash Code ci-contre. Vous y trouverez ce **bulletin dématérialisé**.

➔ Plus d'informations sur www.afes.fr !

Type d'adhésion* (cocher) :

Personne physique

Personne morale

Date :

Moyen de paiement de l'adhésion* : Par virement

Par chèque

Montant d'un don libre supplémentaire en soutien à l'AFES :

Montant total à régler* :

* Champs obligatoires. Les autres informations renseignées permettent à l'AFES de mieux connaître ses adhérentes et adhérents.



